



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Meurtre de Philippine

Question au Gouvernement n° 11

Texte de la question

MEURTRE DE PHILIPPINE

Mme la présidente . La parole est à Mme Hanane Mansouri.

Mme Hanane Mansouri . Monsieur le Premier ministre, samedi 21 septembre, un drame insoutenable a encore frappé notre pays. Philippine, une jeune fille de 19 ans, a été retrouvée sans vie au bois de Boulogne, assassinée par un barbare, alors qu'elle rentrait de l'université. Elle était de quatre ans ma cadette et sa vie volée aurait pu être la mienne, aurait pu être celle de votre fille.

Dans un pays d'ordre, Philippine serait encore en vie et son assassin hors de nos frontières. Ce clandestin a été libéré de prison alors qu'il avait agressé une autre femme en 2019.

La justice a failli. La France a assassiné Philippine comme elle a assassiné Lola ! Ces drames se succèdent avec une régularité effroyable et nous devons y mettre un terme !

Je vous le dis en tant qu'élue de la République, en tant que femme : l'immigration de masse menace notre sécurité et la gauche, complice, crie à la récupération pour protéger les coupables. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

M. Antoine Léaument . C'est un mensonge !

Mme Hanane Mansouri . Philippine était un vrai petit ange : étudiante et fiancée, elle avait toute la vie devant elle.

Monsieur le Premier ministre, quand appliquerons-nous une justice ferme et implacable ? Qu'attendons-nous pour enfermer tous ces individus et les expulser ? Pourquoi Philippine est-elle partie avant son meurtrier ? (*« Bravo ! » sur les bancs des groupes UDR et RN, dont les députés se lèvent pour applaudir.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur . Hier, en fin d'après-midi, j'ai rencontré les parents, les frères, les sœurs et le fiancé de Philippine. La dignité de sa famille m'a impressionné. Cette dignité et leur souffrance nous obligent. L'impossibilisme juridique ne doit pas nous servir d'excuse pour ne pas agir.

Or il faut agir ! Quand la règle de droit ne protège pas les Français, il faut bien sûr changer la règle de droit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. Xavier Breton . Très bien !

M. Bruno Retailleau, ministre . Il faut d'abord la changer en concluant des accords bilatéraux, notamment avec le Maroc – je me suis entretenu à ce sujet avec mon homologue marocain.

M. Hervé de Lépinau . Il faut revenir sur les accords de 68 !

M. Bruno Retailleau, ministre . Il faut également allonger la durée maximale de rétention dans les centres de rétention administrative. C'est le sens de la proposition de loi que vient de déposer le groupe Droite républicaine. *(Mêmes mouvements.)*

Il faut encore – j'y travaillerai avec le ministre de la justice – faire en sorte que la décision du juge se fonde réellement sur la dangerosité de la personne que l'on s'apprête ou non à libérer.

Enfin, s'agissant des expulsions et des éloignements, nous devons être au rendez-vous, fondamental, de la directive retour. Nous pourrons enfin inverser la charge de la preuve fondant la décision d'éloigner les irréguliers *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe DR)* et même, dans certains cas, nous dispenser de leur accord pour les éloigner dans des pays tiers qui ne sont pas leurs pays d'origine. Sur ce chantier, je ne me résoudrai jamais à l'inaction.

Mme Marie Mesmeur . Et que faites-vous pour lutter contre les viols et les agressions sexuelles ? C'est le vrai sujet !

Mme Sarah Legrain . Vous faites quoi ?

M. Bruno Retailleau, ministre . Jamais ! Pour reprendre une phrase employée hier par le Premier ministre, la fatalité, c'est quand il y a du fatalisme. Jamais nous ne serons fatalistes dès lors qu'il s'agit de protéger tous les Français, notamment les plus faibles. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

Mme la présidente . La parole est à Mme Hanane Mansouri.

Mme Hanane Mansouri . Merci, monsieur le ministre. J'en profite, mes chers collègues, pour vous informer que, pour avoir organisé un hommage à Philippine, j'ai été insultée et menacée par des militants d'extrême gauche parmi lesquels figuraient des collaborateurs d'un député LFI ici présent. *(Huées sur plusieurs bancs des groupes UDR et RN à l'adresse des députés du groupe LFI-NFP.)* Comment pouvons-nous tolérer de tels agissements ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.)*

Données clés

Auteur : [Mme Hanane Mansouri](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - UDR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 11

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 octobre 2024